CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

NIVEAU DE QUALIFICATION UN

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 3

OCOM M190.03 – RESPECTER LES POLITIQUES ET LES PROCÉDURES DU SITE

Durée totale : 60 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-801/PG-002, *Niveau de qualification un norme de qualification et plan*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Rechercher les animaux indigènes vivant sur le site de l'exercice de survie pour équipage de vol.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'expliquer les politiques et les procédures liées au site d'exercice de survie pour équipage de vol.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit avoir respecté toutes les politiques et les procédures du site pendant un exercice de survie pour équipage de vol.

IMPORTANCE

Il est important de connaître et de respecter les politiques et les procédures établies du site pour s’assurer que l’entretien et le fonctionnement se font en douceur et de façon sécuritaire.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Décrire les questions de sécurité liées à l'entraînement en campagne.**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

SÉCURITÉ GÉNÉRALE

Les cadets doivent savoir que courir, se bousculer et/ou s'éloigner du groupe ne constituent pas des comportements acceptables pendant l'entraînement en campagne.



Inclure tout autre règle de sécurité générale relative au site.

PROCÉDURES MÉDICALES

En cas d'urgence médicale, tous les membres doivent connaître les mesures à prendre. Les membres doivent connaître l'emplacement des premiers soins, l'endroit où ils peuvent obtenir des médicaments, les mesures à prendre en cas d'urgence médicale, le point de rassemblement en cas de besoin d'une évacuation, et la personne responsable des premiers soins ou formée dans ce domaine.

PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

Il est extrêmement important que l'on respecte l'environnement pendant un exercice de survie pour équipage de vol. Éliminer les déchets et les eaux ménagères dans les endroits désignés. Il est inacceptable de couper des arbres vivants, y compris de casser des branches. Ces actions pourraient nuire à la croissance de l'arbre. En cas de déversement accidentel, les cadets doivent aviser immédiatement les membres du personnel et il faut communiquer avec les autorités locales.



Inclure tout autre procédure environnementale relative au site.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS :

Q1. Quel comportement n'est pas acceptable en campagne?

Q2. Quelles procédures médicales le personnel doit-il connaître?

Q3. Pourquoi faut-il éviter de casser les branches d'un arbre vivant?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Courir, se bousculer ou s'éloigner du groupe.

R2. L'emplacement des premiers soins, les mesures à prendre en cas d'urgence médicale, le point de rassemblement en cas de besoin d'une évacuation, et la personne responsable des premiers soins ou formée dans ce domaine.

R3. Cette action pourrait nuire à la croissance de l'arbre.

Point d'enseignement 2 **Expliquer les règlements relatifs aux incendies en vigueur au site d'entraînement.**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

PROCÉDURES EN CAS D'INCENDIE

Tous les membres du personnel doivent savoir quoi faire en cas d'incendie. Si un membre remarque qu'il y a un incendie, il doit crier « Au feu! Au feu! Au feu! » et utiliser une sirène ou un sifflet pour sonner l'alarme. En entendant l'alarme, tout le personnel doit se rencontrer au point de rassemblement désigné. Le membre qui a découvert l'incendie doit se présenter à l'officier supérieur sur place.

POINT DE RASSEMBLEMENT

Le point de rassemblement constitue l'endroit désigné où toutes les personnes sur place doivent se rassembler en cas d'incendie ou d'urgence. Il doit se trouver loin des zones dangereuses et près de la meilleure route hors du site de campement.

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

De l'équipement de lutte contre les incendies, comme des extincteurs, des battes à feu et des seaux d'eau, doit se trouver au site de feu.



Montrer chaque aire présentée ci-dessus et s'assurer que tout et chacun a bien compris les règlements relatifs aux incendies pour ce qui est du site de survie pour équipage de vol.

ACTIVITÉ

Durée : 5 min

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de mener un exercice d'évacuation en cas d'incendie.

RESSOURCES

Aucune.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Aucun.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Désigner le cadet qui « découvrira » l'incendie.

2. Demander au cadet de crier « Au feu! Au feu! Au feu! ».

3. Demander au reste du groupe de se rassembler au point de rassemblement.

4. Donner une rétroaction aux cadets sur l'activité d'évacuation.

MESURES DE SÉCURITÉ

S'assurer que l'endroit est exempt d'obstacles qui pourraient faire chuter les cadets ou leur causer des blessures pendant l'exercice d'évacuation en cas d'incendie.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS :

Q1. Qu'est-ce qu'un point de rassemblement?

Q2. Quel équipement de lutte contre les incendies doit se trouver sur le site de campement?

Q3. Que doit faire une personne qui découvre un incendie?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Le point de rassemblement constitue l'endroit désigné où toutes les personnes sur le site de campement doivent se rassembler en cas d'incendie ou d'urgence.

R2. L'équipement de lutte contre les incendies de base comme les extincteurs, les battes à feu et les seaux d'eau.

R3. Crier « Au feu! Au feu! Au feu! » et se rendre au point de rassemblement. Le membre qui a découvert l'incendie doit se présenter à l'officier supérieur.

Point d'enseignement 3 **Donner un aperçu de l'organisation du site.**

Durée : 15 min Méthode : Exposé interactif



Ce point d'enseignement doit être présenté à chacun des emplacements énumérés. Compléter un exemple d'exercice sur le site.

POINT DE COMMANDEMENT/QUARTIER GÉNÉRAL

La tente de commandement doit se trouver à un endroit central et tout le personnel du site doit savoir où elle se trouve.

AIRE DES PREMIERS SOINS

L'emplacement des premiers soins doit être muni d'au moins une civière, une trousse de premiers soins bien approvisionnée, et tout autre équipement qui pourrait être utile lors du traitement de blessures mineures.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ZONE DES TENTES OU DE L'ABRI

Les tentes sont normalement divisées en deux groupes : une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Toutes les tentes doivent être montées à une distance minimale de dix pieds l'une de l'autre et la porte doit être en direction opposée au vent.

SITE DE FEU

Les sites de feu doivent être situés à au moins 100 mètres du site de campement et strictement dans des endroits ouverts. Avant de faire un feu, on doit obtenir la permission des autorités locales et l'indice des feux de forêt doit indiquer qu'il est sécuritaire d'en faire un.

LATRINES

Si c'est possible, avant de construire les latrines, faire usage de toilettes extérieures utilisables. S'il faut construire une latrine, la situer à une distance minimale de 100 mètres du site de campement et pas trop près de la source d'eau, conformément aux règlements locaux.

LE POINT DES PRODUITS PÉTROLIERS, HUILES ET LUBRIFIANTS (PHL)

PHL signifie produits pétroliers, huiles et lubrifiants. La zone de stockage de ces produits doit se trouver à une distance raisonnable du site de campement. L'accès à cette zone doit être limité.

POINT D'EAU

L'eau potable doit provenir d'une source fiable. Toujours faire bouillir l'eau recueillie en campagne pour la purifier. Si l'eau est puisée dans un cours d'eau rapide, il faut toujours le faire en amont des points de lavage et de lessive.

EMPLACEMENTS DES DÉCHETS HUMIDES ET SECS

Placer les déchets dans des sacs et les transporter à l'extérieur du site de campement. Placer les déchets humides et les déchets secs dans des emplacements séparés, qui doivent être clairement désignés. Les eaux ménagères doivent aussi être éliminées dans ces emplacements.



Identifier tous les autres endroits qui pourraient être utilisés pendant l'exercice.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS :

Q1. Que signifie l'acronyme PHL?

Q2. Où doit-on situer le site de feu?

Q3. Si on puise de l'eau dans un cours d'eau rapide, à quel endroit doit-on le faire?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Produits pétroliers, huiles et lubrifiants.

R2. Les sites de feu doivent être situés à au moins 100 mètres du site de campement et strictement dans des endroits ouverts.

R3. En amont des points de lavage et de lessive.

Point d'enseignement 4 **Discuter des mesures de sécurité relatives aux animaux.**

Durée : 15 min Méthode : Exposé interactif

ANIMAUX QUE L'ON POURRAIT RENCONTRER

Il est possible de rencontrer de nombreux animaux différents pendant un exercice de survie pour équipage de vol. En voici des exemples :

- les ours;
- les couguars;
- les serpents à sonnette;
- les orignaux;
- les bisons;
- les wapitis;
- les loups.

Pour chacun de ces animaux, il est important de connaître les mesures de prévention pour les éviter et les mesures à prendre en cas de rencontre.

OURS

Les mesures préventives permettant d'éviter de rencontrer un ours comprennent :

- Chercher des signes démontrant qu'un ours pourrait être proche. Ces signes peuvent inclure des pistes ou des excréments dans les environs.
- Situer la cuisine ailleurs que sur le site d'entraînement. La nourriture attire les ours; si l'on place la cuisine ailleurs, on n'encourage pas les ours à entrer sur le site d'entraînement.
- Faire du bruit pour dissuader l'ours de venir au secteur principal.

Les mesures de défense à prendre si on rencontre un ours comprennent :

- Utiliser un vaporisateur de poivre.
- Utiliser un fusil de chasse.
- Regrouper tout le monde pour avoir une présence plus forte.
- Faire le mort plutôt que de se battre sauvagement.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

COUGARS

Les mesures préventives permettant d'éviter de rencontrer un cougar comprennent :

- Faire de la randonnée en groupe.
- Faire du bruit pour dissuader le couguar de venir au secteur principal.

Les mesures de défense à prendre si on rencontre un cougar comprennent :

- Ne pas courir.
- Regrouper tout le monde pour avoir une présence plus forte.
- Parler fort.
- Prévoir un chemin par lequel l’animal pourra s’échapper.
- Faire face au chat sauvage et le regarder dans les yeux.
- Se défendre s’il attaque.
- S’il attaque par derrière, projeter le couguar par-dessus la tête, vers l’avant.

SERPENTS À SONNETTE

Les mesures préventives permettant d'éviter de rencontrer un serpent à sonnette comprennent :

- Surveiller les pas que l’on fait.
- Bien regarder avant de séparer des buissons.
- Utiliser un bâton plutôt que les mains pour retourner des pierres ou des roches.
- Porter de grosses bottes.
- Vérifier la literie et les vêtements avant de les utiliser.

Les mesures de défense à prendre si on rencontre un serpent à sonnette comprennent :

- Ne pas le taquiner, ni le ramasser.
- Ne pas faire de mouvement brusque; reculer lentement et demeurer calme.
- En cas de morsure, s’éloigner immédiatement et immobiliser la partie mordue, en la tenant à un niveau plus bas que le cœur si possible.
- Ne pas attacher un garrot ou tenter de sucer le poison. Se présenter à l’hôpital le plus près, dès que possible.

LOUPS

Les mesures préventives permettant d'éviter de rencontrer un loup comprennent :

- Faire la cuisine et la vaisselle à distance du site de campement.
- Suspendre la nourriture et les déchets à distance de la zone des tentes ou de l’abri.

Les mesures de défense à prendre si on rencontre un loup comprennent :

- Se donner un air imposant, lever et agiter les bras.
- Faire du bruit.
- Lancer des objets, comme des bâtons, des pierres et des chaudrons.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- S’éloigner lentement; ne pas courir, surtout si on a la tête baissée.
- Le regarder dans les yeux.

ORIGNAUX, WAPITIS ET BISONS

En général, les orignaux, les wapitis et les bisons n’attaquent que s’ils se sentent menacés ou envahis. Pour éviter de se faire attaquer, il faut demeurer à distance de l’animal.

CONFIRMATION DU POINT D’ENSEIGNEMENT 4

QUESTIONS :

Q1. Quels sont certains animaux que l'on pourrait rencontrer pendant un exercice de survie pour équipage de vol?

Q2. Quelles mesures de défense faut-il prendre si on rencontre un ours?

Q3. Quelles mesures préventives faut-il prendre pour éviter de rencontrer un loup?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Voici certains exemples :

- les ours;
- les couguars;
- les serpents à sonnette;
- les orignaux;
- les bisons;
- les wapitis;
- les loups.

R2. Les mesures de défense à prendre si on rencontre un ours comprennent :

- Utiliser un vaporisateur de poivre.
- Utiliser un fusil de chasse.
- Regrouper tout le monde pour avoir une présence plus forte.
- Faire le mort plutôt que de se battre sauvagement.

R3. Les mesures préventives permettant d'éviter de rencontrer un loup comprennent :

- Faire la cuisine et la vaisselle à distance du site de campement.
- Suspendre la nourriture et les déchets à distance de la zone des tentes ou de l’abri.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

Pour la confirmation de l’apprentissage de cette leçon, les cadets marcheront à chaque poste et expliqueront chacun d’eux. Choisir un cadet différent pour donner des explications à chaque poste.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Il est important de connaître les politiques et les procédures établies du site et de les respecter pour s'assurer que l'entretien et le fonctionnement se font en douceur et de façon sécuritaire. En sachant quoi faire en cas d'incendie et en connaissant les différents emplacements du site de campement/d'entraînement, on s'assure que l'exercice de fin de semaine se déroule aussi bien que possible.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Suivre les directives qui se trouvent dans l'OAIC 11-08 (Protection et gérance de l'environnement) durant cette leçon.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A3-010 A-CR-CCP-121/PT-002 Cadets Canada. (2000). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario : Cadets Canada.

C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book (2e éd)*. Green Valley, Ontario, Auteur.

C3-006 ISBN 0-07-135437-9 Hall, A. (2001). *The essential backpacker: A guide for the foot traveller*. Blacklick, Ohio, Ragged Mountain Press.

C3-007 ISBN 0-684-85909-2 Harvey, M. (1999). *The national outdoor leadership school's wilderness guide*. New York, New York, Simon & Schuster.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.